

773

Mémorial  **Memorial**
du des
Grand-Duché de Luxembourg. **Großherzogtums Luxemburg.**

Samedi, 18 septembre 1926. N° 41. Samstag, 18. September 1926.

Arrêté du 14 septembre 1926, concernant la modification du tarif des douanes.

Le Directeur général des finances,

Vu l'art. 4 de la Convention du 25 juillet 1924, établissant une Union économique entre le Grand-Duché et la Belgique;

Vu l'arrêté royal belge du 28 août 1926, concernant la modification du tarif des douanes;

Après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrête:

Article unique. Les dispositions de l'arrêté royal belge du 28 août 1926, concernant la modification du tarif des douanes, seront publiées au *Mémorial* pour être exécutées et observées dans le Grand-Duché à partir de leur mise en vigueur en Belgique.

Luxembourg, le 14 septembre 1926.

*Pour le Directeur général des finances,
Le Directeur général de la justice et de l'intérieur,
Norb. Dumont.*

Arrêté royal du 28 août 1926.

Vu l'art. 9, § 2, de la loi du 8 mai 1924, relative au tarif des douanes, révisé par l'art. 1^{er} de la loi du 7 juin 1926;

Nous avons arrêté et arrêtons:

Article premier. — Les coefficients de majoration inscrits au Tarif des douanes sont révisés conformément au tableau annexé au présent arrêté, en ce qui concerne les marchandises reprises sous les numéros du tarif reproduits dans ce tableau.

Art. 2. — La rubrique 62 du tarif est modifiée ainsi qu'il suit:

	<i>tarif minimum.</i>
Cacao en fèves, même torréfié, mais non broyé; brisures de cacao, même torréfiées, mais non moulues	100 fr. les 100 kilog.
Pelures de cacao, même torréfiées, mais non moulues	Exemptes.

Art. 3. — Notre Ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera obligatoire à partir du 20 septembre 1926.

Tableau des coefficients de majoration applicables à certains droits inscrits au tarif des douanes.

Sections et numéros du tarif	Coefficients de majoration	Sections et numéros du tarif	Coefficients de majoration
Section II		883 a (de 3 millimètres inclusivement à 1 millimètre exclusivement)...	5.4
69.....	4	883 b (de plus de 35 centièmes de millimètre) -c-d	5.5
75.....	2	883 e	6
84.....	2	885.....	4
97 b 1.....	4	886, 888 et 890	5.5
97 b 2.....	5	891.....	4
Section IV		894 a-b.....	5.5
246.....	6	894 c et 895 a	6
247, 248 et 249	5	895 b-c-d-e	7
Section V		896 a	8
384 c	6	897.....	7
Section VIII		898.....	8
521.....	8	899.....	7
579 d.....	4	900.....	5
Section X		901 a-b.....	8
674.....	8	901 c 1	4
677 a 1	6	901 c 2 et 902 a.....	8
677 a 2-a 3-a 4.....	5	903 k-l-m-n (à l'exclusion des tenailles et pinces de toute espèce pesant par pièce moins de 1 kil.) o-p-r....	7
Section XII		905 (à l'exclusion des outils pesant par pièce moins de 1 kilogramme).....	7
746.....	5	906, 907, 908 et 909.....	5.5
Section XIII		910.....	8
802 Fils, cordons et cordes, en amiante, tressés ou non, même combinés avec d'autres matières textiles ou avec âme en métal (à l'exclusion des cordes de bourrage):		911 et 915.....	7
a) Fils jusqu'à trois bouts	4	916, 918 b 2, 918 c 2, 920, 921 a et 924.	8
b) autres	6	925.....	6
805, 806 et 808 c	6	926, 929, 930 et 931 a (de moins de 7 millimètres d'épaisseur pour la lame maîtresse)	8
Section XIV		931 a (de 7 millimètres et plus d'épaisseur pour la lame maîtresse)	10
844 a	8	931 b	8
Section XV		932.....	7
865 c 1 et 866 c 1.....	1.5	936 a-b.....	5.5
868, 869, 870 et 871 a	7	936 c 2	7
876, 877, 878, 879, 880, 881, 882 et 883 a (à l'exclusion de: de 3 millimètres inclusivement à 1 millimètre exclusivement).....	5.5	937 et 938.....	5.5
		940 a (de plus de 10 millimètres):	
		1. — étirés à froid	5.5
		940 a (de plus de 10 millimètres):	
		2. — autres.....	4
		940 a (de 1 à 10 millimètres):	
		1. — étirés à froid	5.5
		940 a (de 1 à 10 millimètres):	
		2. — autres.....	4
		940 a (de moins de 1 millimètre)....	5.5
		940 b	7
		941 a	5.5
		941 b-c et 942	7
		943.....	5.5
		944, 945 et 948	7
		953, 954 b-c et 956 b-c.....	8
		961 a	5.5

Sections et numéros du tarif	Coefficients de majoration	Sections et numéros du tarif	Coefficients de majoration
961 b	7	1064 a-b-c-d	8
962	5.5	1065, 1066, 1067, 1068, 1069 et 1070..	7
963 et 964	7	1073	5
969 a	5.5	1074 b-c-d-e, 1075, 1076, 1077, 1078 et	
969 b-c 2	7	1079	8
970	5.5	1080 Fils ou câbles isolés, pour l'électri-	
971 et 972	7	cité, composés d'âmes en métaux	
973	8	communs recouvertes: a et b	8
976 et 977	5.5	c) autres, non spécialement tarifés:	
978, 979 et 980	7	1. — recouverts de soie sans en-	
983 et 985	5.5	veloppe protectrice en métal	16
986 et 987	7	2. — avec enveloppe protectrice	
988 et 990	8	en métal	5
992 a	5.5	3. — non dénommés	8
992 b-c	7	1081 b	6
994 a	5.5	1082 a-d et 1083	8
994 b et 995 a-b	7	1084	6
995 c	8	1085, 1088 et 1089 a (à l'exclusion des	
996, 997, 998, 999, 1000 et 1001 a ...	7	fers à repasser électriques pesant	
1001 b et 1002	8	moins de 10 kilogrammes) -b....	8
1004 et 1005	7	Section XVII	
1013	6	1090 et 1091	5
1018 a 1-a 2 B-b	8	1093	6
Section XVI		1094, 1095 et 1096	8
1020, 1021, 1022, 1023 et 1024	7	1097	5
1025 a (50.000 kilogrammes et plus)..	7	1098 a-b	8
1025 a (de 10.000 à 50.000 kilogrammes -		1098 c	4
de 2.500 à 10.000 kilogrammes - de		1098 d-e-f 1	8
1.000 à 2.500 kilogrammes - de		1098 f 2	6
500 à 1.000 kilogrammes - de 250		Section XIX	
à 500 kilogrammes - de 100 à 250		1131	8
kilogrammes - de 50 à 100 kilo-	7.5	1132 b	8
grammes - moins de 50 kilogr.)..	7	1133	4
1025 b	8	1135	16
1026	8	1136, 1137 et 1138	5
1027	7.5	1139, 1140, 1141, 1142 et 1143	6
1028	8	1144 et 1146 a-b-c-d-e-g-h-m-n	5
1029	10	Section XXI	
1030 et 1031	8	1173 c 2-c 3-c 4-c 5	1.5
1032, 1033 et 1034	7	1173 d	6
1035, 1036 a-b-c, 1037, 1038 a et 1040.	8	1206 Allumettes:	
1041, 1042 et 1043	7	b) autres:	
1044	6	1. — pesant moins de 5 kilogr.	
1045, 1046, 1047 et 1048	7	les 1.000 boîtes (2)	3
1051	6	2. — pesant de 5 à 10 kilogr.	
1053 et 1054	7	inclusivement les 1000 boîtes	1.5
1055 b	2	3. — non dénommées	1
1056	5		
1058, 1059 a et 1060	8		
1061 a-c	7		
1061 b-d	6		
1062 et 1063	7		

(2) Y compris les allumettes sans tige quel que soit le poids des boîtes.

Avis. — Jury d'examen. — Le jury d'examen pour la médecine se réunira en session ordinaire du 1^{er} au 19 octobre 1926 dans une des salles du Laboratoire bactériologique à Luxembourg à l'effet de procéder à l'examen de MM. François *Klein* de Differdange, récipiendaire pour la candidature en médecine; Emile *Bohler* de Wiltz, Camille *François* de Mamer, Jean *Harpes* de Luxembourg, Joseph *Meyrer* de Welfrange, Joseph *Peters* d'Ettelbruck, Nicolas *Schumacher* de Dudelange, Joseph *Stoltz* d'Esch.-s.-Alz., récipiendaires pour le doctorat en médecine; Adolphe *Feyder* d'Ehlerange, Armand *Hummer* de Pétange, Nicolas *Scholer* de Bonnevoie, Eugène *Welter* de Luxembourg, récipiendaires pour le doctorat en chirurgie; Théodore *Backes* d'Ettelbruck, Adolphe *Feyder* d'Ehlerange, François *Fixemer* de Neudorf, Ferdinand *Frieden* d'Ehnen, Armand *Hummer* de Pétange, Nicolas *Scholer* de Bonnevoie et Eugène *Welter* de Luxembourg, récipiendaires pour le doctorat en accouchement.

Les examens auront lieu dans l'ordre suivant: vendredi, le 1^{er} octobre, de 9 heures du matin à midi et de 3 à 6 heures de relevée, examen écrit pour la candidature et le doctorat en médecine; samedi, le 2 octobre, à 1 ½ heures, examen oral et pratique de *M. Klein*; lundi, le 4 octobre, à 1 ½ heures, examen oral de *M. Bohler*; le même jour à 3 heures, examen oral de *M. François*; mardi, le 5 octobre, à 1 ½ heures, examen oral de *M. Harpes*; le même jour, à 3 heures, examen oral de *M. Meyrer*; mercredi, le 6 octobre, à 1 ½ heures, examen oral de *M. Peters*; le même jour à 3 heures, examen oral de *M. Schumacher*; jeudi, le 7 octobre, à 1 ½ heures, examen oral de *M. Stoltz*; vendredi, le 8 octobre, à 1 ½ heures, examen pratique de MM. *Bohler, François, Harpes* et *Meyrer*; samedi, le 9 octobre, à 1 ½ heures, examen pratique de MM. *Peters, Schumacher* et *Stoltz*; lundi, le 11 octobre, de 9 heures du matin à midi et de 3 à 6 heures de relevée, examen écrit pour le doctorat en chirurgie; mardi, le 12 octobre, à 1 ½ heures, examen oral de *M. Feyder*; le même jour, à 3 heures, examen oral de *M. Hummer*; mercredi, le 13 octobre, à 1 ½ heures, examen oral de *M. Scholer*; le même jour, à 3 heures, examen oral de *M. Welter*; jeudi, le 14 octobre, à 1 ½ heures, examen pratique de MM. *Feyder, Hummer, Scholer* et *Welter*; vendredi, le 15 octobre, de 2 à 6 heures, examen écrit pour le doctorat en accouchement; samedi, le 16 octobre, à 1 ½ heures, examen oral et pratique de *M. Backes*; le même jour à 3 heures, examen oral et pratique de *M. Feyder*; lundi, le 18 octobre, à 1 ½ heures, examen oral et pratique de *M. Fixemer*; le même jour, à 3 heures, examen oral et pratique de *M. Frieden*; mardi, le 19 octobre, à 1 ½ heures, examen oral et pratique de *M. Hummer*; le même jour, à 3 heures, examen oral et pratique de *M. Scholer*; le même jour, à 4 ½ heures, examen oral et pratique de *M. Welter*. — 17 septembre 1926.

Arrêté du 9 septembre 1926, concernant la répartition des subsides dans l'intérêt de l'hygiène publique.

Le Directeur général de la justice et de l'intérieur;

Vu l'art. 173 du budget des dépenses de l'exercice 1925;

Arrête:

Art. 1^{er}. Les subsides indiqués au relevé qui suit, au montant de 48.680 fr., sont accordés aux communes du pays dans l'intérêt de travaux concernant l'hygiène publique qui ont été exécutés en 1925.

Ces subsides seront liquidés au profit des collèges échevinaux des communes intéressées.

Art. 2. Les mandats des subsides seront délivrés à la demande des administrations communales intéressées appuyée d'une attestation de l'homme de Part ayant dirigé les travaux et constatant que les travaux subsidés sont achevés ou qu'ils se trouvent en voie d'exécution.

Art. 3. Le présent arrêté sera inséré au *Mémorial*.

Luxembourg, le 9 septembre 1926.

*Le Directeur général
de la justice et de l'intérieur,
Norb. Dumont.*

Communes.	Sections.	Affectation des subsides.	Montant des subsides.
Luxembourg-ville agrandie		Prolongement et travaux d'entretien des conduites d'eau de la ville de Luxembourg agrandie Captage de sources pour les conduites d'eau	3000 500
<i>District de Luxembourg.</i>			
Dippach	Bettange	Construction d'un nouveau cimetière	600
	Dippach	Mise en état du lavoir public	100
Garnich	Garnich	Réparations à la conduite d'eau	500
Hobscheid	Eischen	Construction d'une conduite d'eau.....	500
Kehlen	Kehlen	Construction d'une conduite d'eau.....	500
	Keispelt-Meispelt	Construction d'une conduite d'eau.....	300
	Nospelt	Construction d'une conduite d'eau.....	700
Mamer	Mamer	Réparations à la conduite d'eau	200
Septfontaines	Septfontaines	Construction d'une conduite d'eau.....	1000
Bettembourg	Bettembourg	Construction d'une conduite d'eau	1500
Differdange	Differdange	Construction d'une conduite d'eau.....	1000
	Niedercorn	Etablissement d'un nouveau cimetière	250
	id.	Construction d'une conduite d'eau.....	250
	Obercorn	Construction d'une conduite d'eau.....	250
	id.	Etablissement d'un nouveau cimetière	250
Dudelange	Dudelange	Agrandissement du cimetière	500
	id.	Construction d'une conduite d'eau au « Brill »	500
Esch-s.-Alzette	Esch-s.-Alzette	Cabinets d'aisance	500
	id.	Acquisition du terrain pour le nouveau cimetière ...	1000
Mondercange	Mondercange	Construction d'une conduite d'eau.....	350
Petange	Petange	Construction d'un nouveau cimetière	800
	id.	Extension de la conduite d'eau.....	200
Reckange	Limpach	Agrandissement du cimetière	250
Rumelange	Rumelange	Réparations à la conduite d'eau	200
Sanem	Belvaux	Prolongement de la conduite d'eau	100
Contern	Moutfort-Medingen	Construction d'une conduite d'eau.....	450
Hesperange	Altzingen	Construction d'une conduite d'eau.....	2000
	Fentange		
	Hesperange		
	id.	Agrandissement du cimetière	150
Niederanven	Senningen	Château d'eau et extension de la conduite d'eau	300
Bissen	Bissen	Construction d'un nouveau cimetière	500
Fischbach	Commune en génér.	Construction d'une conduite d'eau	2000
Heffingen	Heffingen	Acquisition et montage d'une pompé à eau	150
	Reuland		
	Steinborn		
Lintgen	Lintgen	Prolongement de la conduite d'eau	100
Lorentzweiler	Hunsdorf	Construction d'un nouveau cimetière	200

Mersch	Mersch-Reckingen	Renforcement de la conduite d'eau	300
Nommern	Nommern	Conduite d'eau à Eichelbour	400
Tuntzingen	Tuntzingen	Construction d'un lavoir public	300
<i>District de Diekirch.</i>			
Asselborn	Asselborn	Construction d'une conduite d'eau et d'un lavoir public	400
	Rumlange	Mise en état de la conduite d'eau et du lavoir public...	400
Clervaux	Clervaux	Réparations à la conduite d'eau	200
	Eselborn	Mise en état des puits publics	200
Hachiville	Hachiville	Mise en état de la conduite d'eau à Weiler	100
Heinerscheid	Heinerscheid	Mise en état du lavoir public « Geisenbour »	300
Hosingen	Walhausen	Construction d'un lavoir public	200
Munshausen	Munshausen	Construction d'une conduite d'eau	1200
Troisvierges	Troisvierges	Construction d'une conduite d'eau	1500
Weiswampach	Binsfeld	Captage de sources d'eau	100
	Leithum	Mise en état du lavoir public	100
	Weiswampach	Mise en état du lavoir public « Kaesfurt »	100
Bettendorf	Bettendorf	Réparations à la conduite d'eau	150
Bourscheid	Bourscheid	Prolongement de la conduite d'eau	100
	Schlindermander- scheid	Prolongement de la conduite d'eau	100
Diekirch	Diekirch	Construction d'une conduite d'eau	1000
Erpeldange	Burden	Construction d'une conduite d'eau	100
Ettelbruck	Ettelbruck	Construction d'une conduite d'eau	800
	Warken	Construction d'une conduite d'eau	200
Faulen	Commune en général	Construction d'une conduite d'eau	200
Mertzig	Mertzig id.	Etablissement d'un nouveau cimetière	300
		Prolongement de la conduite d'eau	200
Reisdorf	Bigelbach	Construction d'un nouveau lavoir public	100
Fouhren	Fouhren		
	Longsdorf	Mise en état du cimetière	330
	Walsdorf		
Putscheid	Putscheid	Mise en état du lavoir public	100
Vianden	Vianden	Construction d'une conduite d'eau	3500
Eil	Eil	Mise en état du lavoir public et construction d'un abreuvoir	200
Folschette	Hostert	Construction d'un nouveau lavoir public	500
Redange	Redange	Réparations à la conduite d'eau	100
Boulaide	Boulaide	Agrandissement du cimetière	400
Eschweiler	Eschweiler	Acquisition d'une pompe pour le réservoir d'eau	100
Harlange	Harlange	Prolongement de la conduite d'eau	300
Heiderscheid	Eschdorf	Réparations au lavoir public	200
Oberwampach	Allerborn	Réparations au lavoir public et mise en état de la fontaine publique à Allerborn	100
	Niederwampach	Réparations au lavoir public	100
	Oberwampach	Réparations aux lavoirs publics	100
Wiltz	Wiltz	Acquisition de sources pour la conduite d'eau	1500

District de Grevenmacher.

Beaufort	Dillingen	Construction d'une conduite d'eau.....	500
Bech	Hemsthal	Renforcement de la conduite d'eau	250
Consdorf	Consdorf	Construction d'une conduite d'eau.....	1000
	Colbette	Construction d'une conduite d'eau.....	500
	Scheidgen	Construction d'une conduite d'eau	500
Echternach	Echternach	Extension de la conduite d'eau.....	750
	id.	Mise en état du cimetière	200
Mompach	Born	Aménagement du cimetière	200
	Mompach	Agrandissement du cimetière	300
Rosport	Osweiler	Agrandissement du cimetière	200
Betzdorf	Roodt	Agrandissement du cimetière	400
Flaxweiler	Niederdonven	Agrandissement du cimetière	500
Grevenmacher	Grevenmacher	Prolongement de la conduite d'eau	600
Junglinster	Bourglinster	Construction d'une conduite d'eau.....	500
	Eisenborn	Construction d'une conduite d'eau.....	500
	Junglinster	Construction d'une conduite d'eau.....	500
Mertert	Mertert	Extension de la conduite d'eau	200
	Wasserbillig	Construction d'un nouveau cimetière	300
Wormeldange	Wormeldange	Construction d'une conduite d'eau.....	250
	id.	Agrandissement du cimetière à Haut-Wormeldange ..	400
Dalheim	Dalheim	Acquisition d'une machine élévatrice pour la conduite d'eau	200
Lenningen	Lenningen	Construction d'une conduite d'eau.....	500
Mondorf-les-Bains	Mondorf	Mise en état du lavoir public	150
Remerschen	Wintrange	Construction d'un nouveau cimetière	300
Remich	Remich	Renforcement de la conduite d'eau	400
Waldbredimus	Trintange	Mise en état du lavoir public	150
Wellenstein	Schwebsange	Agrandissement du cimetière	200

Cours moyen officiel du franc. — Le cours moyen officiel du franc est fixé à une livre sterling est égale à 177,30. Ce cours restera en vigueur à partir de cette date jusqu'au jour où un nouveau cours du franc sera fixé. — 17 septembre 1926.

Avis. — Règlement communal. — En séance du 4 juin 1926, le conseil communal de Mondorf-les-Bains a modifié le règlement sur la conduite d'eau de Mondorf-Altweies. — Cette modification a été dûment approuvée et publiée. — 12 septembre 1926.

Caisse d'Epargne. — Annulation de livret perdu. — Par décision du Directeur général des finances en date du 15 septembre 1926, les livrets N^{os} 169245, 226166, 187418 ont été annulés et remplacés par des nouveaux. — 17 septembre 1926.

Avis. — Jury d'examen. — Le jury d'examen pour la médecine-vétérinaire se réunira en session ordinaire du 2 au 4 octobre 1926, dans une des salles du Laboratoire bactériologique à Luxembourg, à l'effet de procéder à l'examen de M. Jacques *Back* de Christnach, récipiendaire pour la candidature en médecine-vétérinaire.

L'examen écrit aura lieu le samedi, 2 octobre, de 9 ½ heures du matin à 12 ½ heures et de 2 ½ à 5 ½ heures de relevée.

L'épreuve orale de M. *Back* est fixée au lundi, 4 octobre, à 2 ½ heures de l'après-midi. — 17 septembre 1926.

Avis. — Jury d'examen. — Le jury d'examen pour les sciences physiques et mathématiques se réunira en session ordinaire du 11 au 16 octobre 1926, dans la salle de physique du gymnase de Luxembourg, à l'effet de procéder à l'examen de MM. Louis *Bassing* d'Echternach, Joseph *Bisdorff* d'Esch-s.-Alz., Paul *Schleimer* d'Esch-s.-Alz., et Henri *Thill* de Bettembourg, récipiendaires pour le premier examen de la candidature en sciences physiques et mathématiques.

L'examen écrit aura lieu lundi, le 11 octobre 1926, de 9 heures du matin à midi et de 3 à 6 heures de relevée.

Les épreuves orales sont fixées: pour M. *Bassing* au mercredi, 13 octobre, pour M. *Bisdorff* au jeudi, 14 octobre, pour M. *Schleimer* au vendredi, 15 octobre, et pour M. *Thill* au samedi, 16 octobre, chaque fois à 4 heures de relevée. — 14 septembre 1926.

Avis. — Enseignement supérieur et moyen. — Par arrêté grand-ducal du 17 septembre 1926, il a été accordé à M. Philippe *Hoffmann*, sur sa demande démission honorable de ses fonctions de professeur à l'école industrielle et commerciale de Luxembourg, avec le titre honorifique de ses fonctions. — 18 septembre 1926.

Avis. — Règlements communaux. — En séance du 11 juin 1926, le conseil communal de Pétange a modifié le règlement sur la conduite d'eau de cette commune. — Cette modification a été dûment approuvée et publiée.

— En séance du 29 janvier 1926, le conseil communal de Walferdange a modifié le règlement sur la conduite d'eau de cette commune. — Cette modification a été dûment approuvée et publiée. — 15 septembre 1926.

— En séance du 17 juillet 1926, le conseil communal de Diekirch a augmenté les taxes des compteurs d'électricité et des compteurs à gaz, le prix du courant électrique et du gaz, ainsi que les taxes d'eau de cette ville. — Cette augmentation a été dûment approuvée et publiée. — 16 septembre 1926.